# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## droit d'accueil des élèves

Question écrite n° 61843

### Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le service minimum d'accueil des écoliers. Le maire de Paris vient d'annoncer qu'il refusait de façon définitive d'appliquer le service minimum d'accueil des écoliers dans les établissements de maternelle et de primaire de la capitale. Le maire de Paris passe donc outre les lois républicaines votées par le Parlement, et s'estime au-dessus de la décision du législateur. Cette attitude est inadmissible et lèse considérablement les familles parisiennes. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures prises par le Gouvernement pour faire exécuter la loi sur le SMA à Paris.

### Données clés

**Auteur :** M. Claude Goasguen
**Circonscription :** Paris (14e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 61843
**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire
**Ministère interrogé :** Éducation nationale
**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2009, page 10095
**Question retirée le :** 15 décembre 2009 (Retrait à l'initiative de l'auteur)